

HONORAIRES DE TRANSACTION ET DE LOCATION

TRANSACTION

- De 0 à 150 000€ : 7% TTC avec minimum de 5000€ TTC
- De 150 000€ à 300 000€ : 6% TTC
- De 300 000€ à 600 000€ : 5% TTC
- Au-delà de 600 000€ : 4% TTC
- Terrains à batir : 10% TTC

Expertise valeur vénale effectuée par expert agréé dans le cadre d'une succession, donation, ISF (si non vente du bien)

Appartement, Maison de village : 500€ TTC

Maison individuelle maximum 150m² : 800€ TTC

Maison individuelle au-delà de 150m²: **Sur devis uniquement**

Terrains : 10% TTC

Estimation pour une mise en vente : OFFERTE

LOCATION

5€ / m² : rédaction bail, dossier et visites charge Bailleur

5€ / m² : rédaction bail, dossier et visites charge Locataire

3€ / m² : l'état des lieux d'entrée charge Locataire

3€ / m² : l'état des lieux de sortie charge Bailleur

GESTION :

Honoraires Gestion courant : 7% jusqu'à 2000€ de loyer HC encaissé

6% de 2000€ à 3500€ de loyer HC encaissé

5% +3500€ de loyer HC encaissé

Assurance GLI : 3% du loyer encaissé